



Les membres bénéficient :

- de l'entrée gratuite aux expositions de l'Eté photographique,
- des actualités du centre d'art en avant-première,
- de visites en présence des artistes,
- de la défiscalisation*,
- de la possibilité d'assister et de voter aux assemblées générales, d'élire le Conseil d'administration.

Montant de la cotisation annuelle : 20 euros

Si vous souhaitez faire un don, n'hésitez pas à nous contacter pour recevoir nos informations sur le mécénat.

Bulletin, accompagné de votre cotisation en espèces ou par chèque à l'ordre d'Arrêt sur images à : Centre d'art et de photographie de Lectoure – Maison de Saint-Louis – 8 cours Gambetta, 32700 Lectoure

Ou par virement à « Arrêt sur images »

IBAN : FR76 1690 6001 4001 4979 3214 147

BIC : AGRIFRPP869

Caisse régionale de Crédit Agricole

11 boulevard du Président Kennedy, 65000 Tarbes

Contact :

05 62 68 83 72

contact@centre-photo-lectoure.fr

Nom :

Prénom :

Entreprise :

Adresse :

Téléphone :

Courriel :

Cochez cette case si vous souhaitez recevoir un reçu.

Le _____, à _____

Signature

* Pour les **particuliers** : réduction d'impôt de 66% du montant de votre don dans la limite de 20 % du revenu imposable.

Montant de la cotisation = 20 euros.

Réduction d'impôt 66 % = 13,2 euros.

Contrepartie 25 % = 5 euros.

Total avantage fiscal + contreparties = 18,2 euros.

Coût net réel de votre cotisation = 1,8 euros.

* Pour les **entreprises** : réduction d'impôt de 60% du montant de votre don.

Montant de la cotisation = 20 euros.

Réduction d'impôt 60 % = 12 euros.

Contrepartie 25 % = 5 euros.

Total avantage fiscal + contreparties = 17 euros.

Coût net réel de votre cotisation = 3 euros.